



RÉUSSIR ENSEMBLE EN BIOTECHNOLOGIES

2012
2^e ÉDITION

Découvrez les prix*
de 40 000 à 85 000 €

Concours Genopole®

de jeunes entreprises
innovantes
de biotechnologie

**POUR L'ENVIRONNEMENT
L'AGRONOMIE ET L'INDUSTRIE**

Prêt à valoriser votre innovation, à fonder une entreprise innovante en biotechnologie destinée à l'environnement, l'agronomie et/ou l'industrie ?

Prêt à développer votre jeune entreprise innovante au sein d'un écosystème stimulant ?

Participez à la seconde édition du concours Genopole® de jeunes entreprises innovantes de biotechnologie !

Date limite de dépôt de votre dossier de candidature :
13 septembre 2012 à 16h.

Les modalités et le dossier de candidature sur
<http://concoursentreprisebiotech.genopole.fr>



1^{er} Prix* : 85 000 €

Ce prix comprend une somme de 30 000 € remise au lauréat en numéraire ainsi qu'un accompagnement personnalisé, un hébergement gratuit, valorisés à 40 000 € et une étude de marché conduite par Tech2Market (15 000 €).

Prix spéciaux* : 40 000 €

Sous forme d'un accompagnement personnalisé par Genopole® Entreprises et d'un hébergement gratuit.

Avez-vous le bon profil pour concourir ?

Si vous avez identifié, seul ou en équipe, une innovation en biotechnologie qui pourrait s'appliquer à l'environnement, l'agronomie et/ou l'industrie (hors applications médicales)...

Si vous avez l'intention de fonder une entreprise pour développer cette innovation ou si votre jeune société créée autour de cette innovation existe depuis moins de trois ans...

Si vous avez besoin d'un accompagnement expert pour votre développement et si vous souhaitez entrer en relation avec les entreprises incontournables, les industriels et les investisseurs de votre futur marché...

Alors, vous avez le bon profil !

Genopole®, premier bioparc français dédié aux sciences du vivant, organise avec ses partenaires le concours de jeunes entreprises innovantes dédiées aux biotechnologies (hors champ médical) dans les secteurs de l'environnement, de l'agronomie et/ou de l'industrie (Chimie verte, bioénergie).

Ce concours s'adresse aux porteurs de projet ou créateurs d'entreprise qui souhaitent développer une innovation dans ces secteurs.

Ce concours est doté de plusieurs prix* de 40 000 à 85 000 € qui permettent aux lauréats de démarrer leur activité ou de poursuivre le développement de leur projet.

La démarche de Genopole® et de ses partenaires est destinée à favoriser la rencontre d'acteurs de disciplines et de champs d'applications différents.

Découvrez toutes les modalités du concours sur <http://concoursentreprisebiotech.genopole.fr>

Date limite de remise du dossier de candidature :
13 septembre 2012 à 16 h



Des questions, des précisions ?

Votre contact :

Antoine Prestat
antoine.prestat@genopole.fr
Tél. : +33 (0) 1 60 87 35 03
www.genopole.fr

* L'obtention des prix est conditionnée à l'implantation de l'entreprise sur le bioparc Genopole®.